

Honoraires de vente*

Au 01/10/2019

Prix net Vendeur	Taux d'honoraires TTC
Jusqu'à 39 999 €	4 000 €
De 40 000 à 50 999 €	9,0 %
De 51 000 à 99 999 €	8,5 %
De 100 000 à 129 999 €	8,0 %
De 130 000 à 149 999 €	7,0 %
De 150 000 à 299 999 €	6,5 %
De 300 000 à 449 999 €	5,5 %
Au-delà de 450 000 €	5,0 %
Montant minimum d'honoraires pour	
Les biens d'habitation :	4 000 €
Les parkings et box :	2 500 €
Estimation du prix de vente d'un Bien immobilier : 180 € TTC - offerte dans le cadre d'un mandat de vente-	

*Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf exception.

Honoraires de location

Au 01/10/2019

I – HONORAIRES DE LOCATION (TTC) – Baux d'habitation soumis à la loi du 06 Juillet 1989 et logement meublé

<u>Part locataire</u>		<u>Part propriétaire</u>	
1 mois de loyer hors charges Dans la limite de :		1 mois de loyer hors charges Dans la limite de :	
Organisation de visite, constitution du dossier Rédaction du bail	8 € / m ²	Organisation de visite, constitution du dossier Rédaction du bail	8 € / m ²
Etablissement de l'état des lieux	3€ / m ²	Etablissement de l'état des lieux	3€ / m ²

En cas de relocation dans l'année, les honoraires locataires et propriétaires seront réduits de 50% TTC.

II – HONORAIRES DE LOCATIONS DES BOX, GARAGES PARKING

150 € HT – 180 € TTC à la charge du locataire

III – HONORAIRES DE LOCATIONS DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Location (TTC)	11% du montant du loyer annuel
Rédaction d'actes (TTC)	250 €

IV- GERANCE IMMEUBLE

Sur toute somme encaissée	7% HT
Assurance loyer impayé	1,75 % HT
Déclaration Revenu Foncier	50€ HT

SAS au capital de 5 000 €
Rc Blois 485 203 590 N° Intercommunautaire FR 70 485 203 590
Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 4101 2018 000 026 889
Délivrée par la C.C.I de Blois Blois Loir et Cher
Caisse de garantie SOCAF N°24853 – 26 avenue de Suffren – 75015 PARIS
Garantie financière transactions sur immeubles et fonds de commerce SOCAF : 150 000 €
Garantie financière gestion immobilière SOCAF : 120 000 €